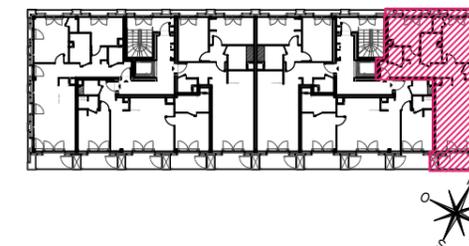


N°Fa21



HALL F
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° Fa21 au 2ème étage

ENTREE	3,20 m ²
SEJOUR/CUISINE	25,70 m ²
CHAMBRE 1	13,60 m ²
CHAMBRE 2	9,20 m ²
SALLE DE BAINS	5,10 m ²
WC	2,00 m ²
RANGEMENT 1	1,10 m ²
RANGEMENT 2	1,20 m ²
DEGAGEMENT	9,30 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	70,40 m²
BALCON	7,80 m ²
RANGEMENT EXTERIEUR	0,75 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	78,95 m²

LEGENDE 1/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		

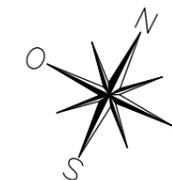
Indice E Avril 2023

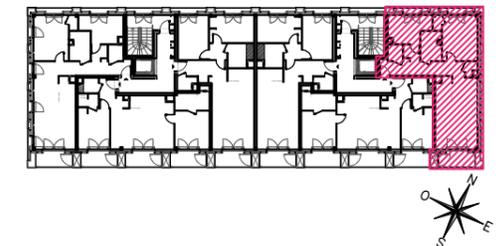
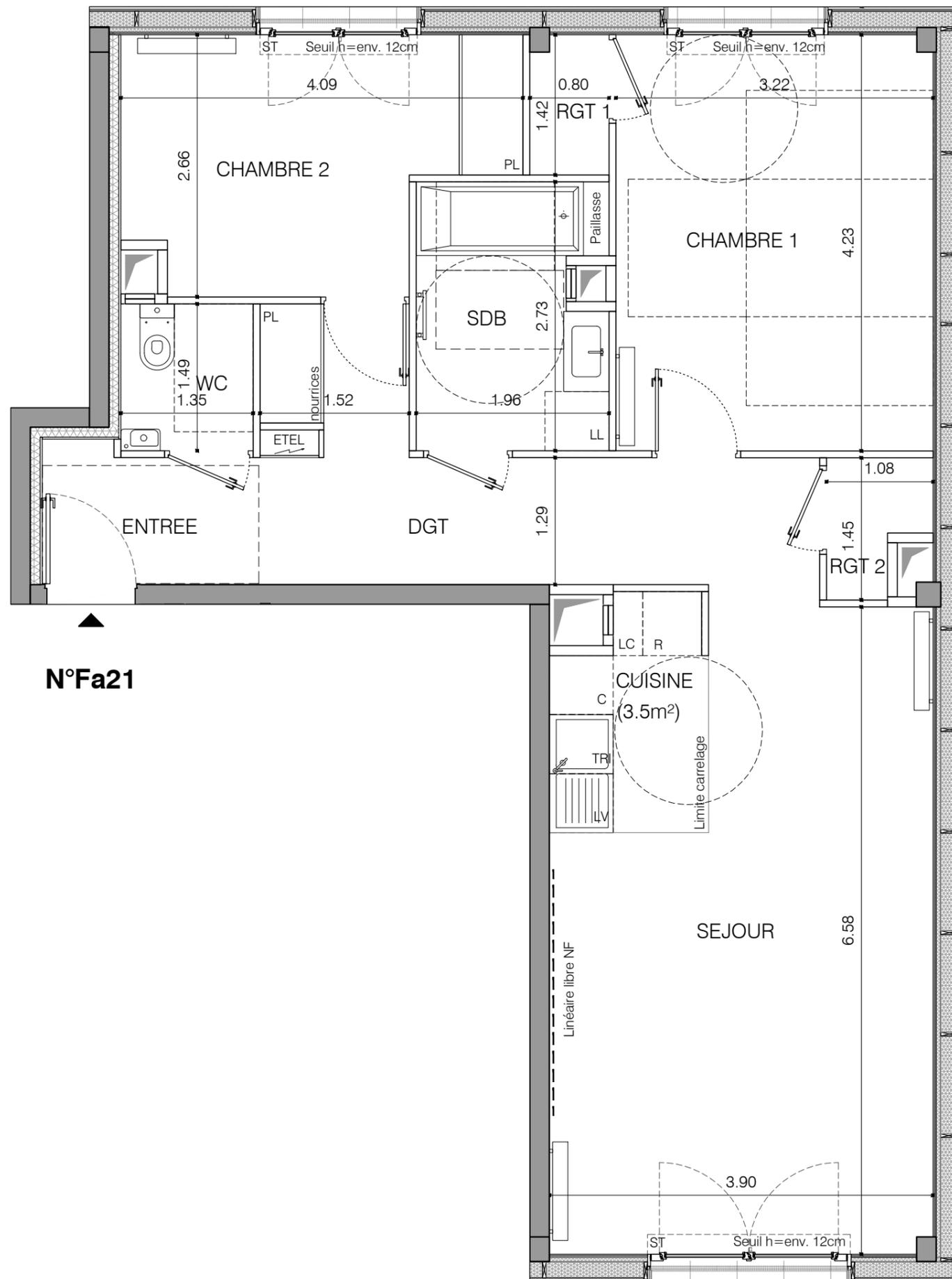
Echelle : 0 1 2 3 4 5m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »





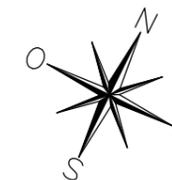
HALL F
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° Fa21 au 2ème étage

N°Fa21

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE		2/2	
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☰ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☰	fenêtre battante	☰	porte fenêtre
☰	fenêtre fixe		

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5